



Bulletin technique Agriculture biologique



Elevage herbivore et cultures associées Nouvelle-Aquitaine

Numéro spécial COUTS DE PRODUCTION : 1.5 SMIC DE REMUNERATION

La productivité des UMO, la maîtrise des charges et le prix des animaux expliquent la variabilité entre les exploitations en viande bovine biologique

81 coûts de production en agriculture biologique en Pays de la Loire et Deux-Sèvres ont fait l'objet d'une analyse, réalisée par Bovins Croissance, l'Institut de l'élevage et les Chambres d'agriculture.

Cette analyse montre un résultat proche de 1.5 SMIC brut par UMO affecté à la viande bovine et de la variabilité entre les exploitations.

3 systèmes de production ont été identifiés selon la destination des mâles.

- **Les systèmes naisseurs** (60% en race charolaise et 30% en limousine) dominent largement avec 60 exploitations.
- **Ensuite les naisseurs-engraisseurs de veaux sous la mère** avec 14 exploitations à 90% en race limousine.
- **Enfin les naisseurs-engraisseurs de bœufs** en charolais et rouge des prés (7 exploitations).

Ainsi le pourcentage de vente d'animaux finis passe de 25% (correspondant uniquement aux femelles de réforme chez les naisseurs) à 84% et plus dans les systèmes finissant les mâles.

Par UMO :

- ▶ le naisseur exploite 54 vaches pour 75 ha de SFP
- ▶ l'engraisseeur de veaux sous la mère exploite 37 vaches pour 69 ha de SFP
- ▶ l'engraisseeur de bœufs 41 vaches pour 89 ha de SFP.

On rencontre en moyenne **un peu de cultures de vente** dans les 3 systèmes.

Pour la surface fourragère, l'herbe est le fourrage qui domine largement. Pâturée et stockée, elle est recherchée pour gagner en simplicité.

Les cultures fourragères (betteraves, maïs, luzerne pur...) sont peu présentes. Elles permettent de limiter les concentrés.

Les chargements moyens en UGB/ ha SFP sont entre 0,95 et 1,12.

Les concentrés de 305 à 342 kg selon les systèmes sont à 98% en provenance de l'exploitation. Dans les systèmes finissant les mâles en veaux ou bœufs, les concentrés sont relativement faibles.

Une bonne maîtrise de la reproduction

Le taux de renouvellement est de **25% chez les naisseurs-engraisseeur de veaux** et de **30% dans les autres systèmes**.

Le taux de renouvellement contribue à un **IVV satisfaisant de 371 à 374 jours** selon les systèmes.

L'âge au 1er vêlage tout élevage confondu est de **31 à 34 mois**.

Les résultats de ce groupe d'éleveurs, plutôt meilleurs que les moyennes des tableaux de bord prouvent que de bons résultats sont possibles en agriculture biologique. Ils sont la résultante d'une certaine rigueur dans la conduite et l'alimentation du troupeau.

	Naisseurs	N-E de veaux	N-E de bœufs
Productivité de la main d'œuvre rémunérée kg Viande Vive/UMO	25 494	19 468	23 868
Broutards Poids vif (kg) et Prix (€)	290 kg 2,84€		
Veaux Poids carcasse (kg) et Prix (€)		157 kg 6,74€	
Bœufs Poids carcasse (kg) et Prix (€)			480 kg 4,58€
Vaches de réforme Poids carcasse (kg) et Prix (€)	408 kg 4,5€	405 kg 5,1€	434 kg 4,56€
Prix moyen du kg vif en € (toutes ventes confondues)	2,53€	3,4€	2,71

La viande produite par UMO est en moyenne plus faible chez les engraisseeurs de veaux. Mais le prix moyen du kilo vif est supérieur. La contrainte du travail de la tétée est importante chez les veaux alimentés en partie avec du lait, comparativement aux veaux pâturant ayant une viande plus rosée. Ils sont plus lourds mais moins rémunérés.

Pour les vaches de réforme, le prix plus élevé est dû à la dominance de la race limousine par rapport aux autres systèmes.

Chez les engraisseurs de bœufs, la valorisation des mâles est identique à celle des femelles.

Enfin les poids des femelles ne sont pas très importants mais correspondent aux demandes de la filière. En revanche, le poids des bœufs atteignent le seuil d'une pénalité sur le prix.

Le coût forfaitaire du travail (2 SMIC/UMO) représente 1/3 du coût de production

L'approche INOSYS « coûts de production », développée en partenariat par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture, permet de réaliser une analyse économique des exploitations par atelier de production. Cette analyse doit permettre aux exploitants de situer leurs performances économiques, en détaillant les facteurs de production. Les coûts de production sont mis en corrélation avec les produits. L'approche permet donc d'estimer la rémunération de la main d'œuvre permise par le système de production.

La méthode consiste à diviser les charges opérationnelles, les charges de structure (clé de répartition entre les productions) et des charges calculées (rémunération du travail à 2 SMIC) par les kg de viande vive (ventes moins achats plus variation de stocks).

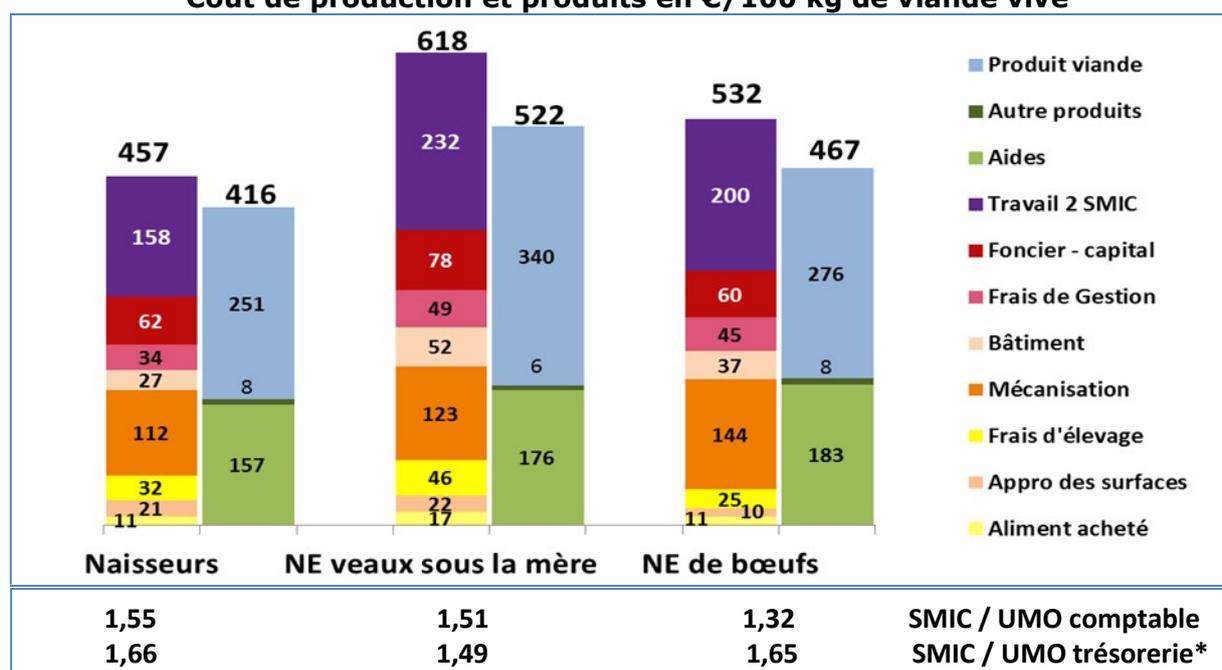
Le résultat comptable prend en compte les amortissements, alors que le résultat trésorerie prend en compte le capital des emprunts.

Hors travail, les principaux postes de charges sont **la mécanisation et le foncier**.

On constate que les charges d'aliments sont relativement faibles ; ceci s'explique par la forte autonomie des systèmes et par le coût des aliments qui en limite l'usage.

Les approvisionnements des surfaces sont faibles, en lien avec le cahier des charges des cultures.

Coût de production et produits en €/100 kg de viande vive



Le graphique ci-dessus montre que l'ensemble des charges du naisseur sont de 457€ des 100 kg vifs. Elles comprennent un coût forfaitaire de rémunération du travail de 2 SMIC : soit 158€ des 100 kg vifs.

Les produits légèrement inférieurs (416€) permettent une rémunération de seulement 1.55 SMIC sur le plan comptable et 1,66 pour la trésorerie.

En conclusion :

Les 3 systèmes ont des résultats comptables ou des trésoreries voisins de 1.5 SMIC. En revanche, au sein de chaque groupe, les écarts sont importants.

4 points expliquent les $\frac{3}{4}$ de la variabilité de la rémunération en SMIC/UMO :

- la productivité du travail (38%),
- les charges hors travail (26%) avec une place très importante des frais de mécanisation,
- le prix du kg vif (25%)
- les aides (9%)

Pour la productivité, deux indicateurs sont à suivre :

- le nombre de vache/UMO
- la quantité de viande produite par vache (taux de finition, âge au 1^{er} vêlage, IVV, délai abattage-dernier vêlage).

Enfin l'objectif de gagner 2 SMIC se traduit par les progressions suivantes :

- plus 10% de viande produite
- 2.44 tonnes de viande soit 20 kg par UGB ou un équivalent de 6 vaches
- une diminution de 17€ pour 100 kg vif (6%) des charges (poids de la mécanisation)
- un prix du kg vif progressant de 8%, ce qui signifie pour le naisseur de vendre les vaches à 4.86€ et les broutards à 889€

L'ensemble de ces éléments montre qu'un seul facteur permet difficilement d'atteindre le résultat de 2 SMIC. Il faut actionner la combinaison de ces éléments. Enfin, l'évolution de la PAC, notamment l'aide au maintien, est un point important.

Pascal BISSON

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
Réseau bovin viande Pays de la Loire – Deux-Sèvres



Ressources : Bulletin de Santé du Végétal



Consulter le **BSV Prairies**, ainsi que toutes les éditions BSV parues :
bsv.na.chambagri.fr

Pour recevoir les éditions BSV Nouvelle-Aquitaine, inscrivez-vous directement en ligne (gratuit) : <http://archives emailing-asp.com/4/3360/inscription.html>

Ressources : Newsletter de l'@B

« Les actualités AB des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine »



Cette newsletter a pour objectif d'informer les agriculteurs et porteurs de projets des actualités de la bio dans les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

➤ Pour recevoir les prochaines newsletters : merci d'adresser votre demande aux contacts en fin de document.

➤ Les newsletters sont mises en ligne sur le site de la Chambre régionale d'agriculture :
<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/actualites/>

➤ Prochaine newsletter : **décembre 2019**

Ressources : La revue technique ProFilBio (numéro 7 - juin 2019)

Revue technique dédiée à l'AB, publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine.

Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée à l'élevage herbivore.

➤ Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio (envoi mail gratuit), cliquer sur :

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/>

➤ Pour consulter les numéros parus :

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

➤ Prochain numéro : **octobre 2019**

ProFilBio



Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**

- **Anne-Laure VEYSSET**
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
- **Laurie MOURICHO**
laurie.mourichou@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Charente-Maritime**

- **Emmeline BEYNET**
emmeline.beynet@charente-maritime.chambagri.fr
- **Céline MARSOLLIER**
celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**

- **Isabelle CHEVRIER**
isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr
- **Coralie SIRIEIX**
coralie.sirieix@correze.chambagri.fr
- **Aurélien LEGAY**
aurelien.legay@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**

- **Diane MAGNAUDEIX**
diane.magnaudeix@creuse.chambagri.fr
- **Noëllie LEBEAU**
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**

- **Jacques TOURNADE**
jacques.tournade@dordogne.chambagri.fr
- **Laurence VIGIER**
laurence.vigier@dordogne.chambagri.fr
- **Camille DUCOURTIEUX**
camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de **Gironde**

- **Philippe MOUQUOT**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Landes**

- **Emmanuel PLANTIER**
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du **Lot-et-Garonne**

- **Séverine CHASTAING**
severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Pyrénées-Atlantiques**

- **Marie-Claude MAREAUX**
mc.mareaux@pa.chambagri.fr
- **Ludivine MIGNOT**
l.mignot@pa.chambagri.fr
- **François CARRERE**
f.carrere@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Deux-Sèvres**

- **Romarc CHOUTEAU**
romarc.chouteau@deux-sevres.chambagri.fr
- **Pascal BISSON**
pascal.bisson@deux-sevres.chambagri.fr
- **Ludovic COTILLON**
ludovic.cotillon@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Haute-Vienne**

- **Nicolas DESMARIS**
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr

Ce bulletin a été réalisé par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne

